



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL SFH 30 JUIN 2025

En application de la loi du Luxembourg du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières

Sommaire

1. Rapport d'activités au 30 juin 2025.....	3
2. Évolutions de gouvernance.....	4
3. Comptes au 30 juin 2025.....	5
4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2025.....	18
5. Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel.....	20

1. Rapport d'activités au 30 juin 2025

▪ **Faits marquants du 1^{er} semestre**

- Aucune émission n'a eu lieu durant le premier semestre 2025
- Aucun remboursement anticipé n'a eu lieu durant le premier semestre 2025
- Aucune autre arrivée à échéance n'est intervenue au cours du premier semestre 2025
- Les créances de Keytrade Bank, succursale belge d'Arkéa Direct Bank, ont été intégrées dans le gisement éligible à la mobilisation auprès d'Arkéa Home Loans SFH

▪ **Résultat du 1^{er} semestre**

Le résultat s'établit à **1,3 M€** en hausse de 261 k€ par rapport au 1er semestre 2024 :

- **Produit net bancaire : 2 657 k€** en hausse de 181 k€ par rapport au 1er semestre 2024
 - Marge entre les conditions des émissions et les conditions de prêts à Crédit Mutuel Arkéa : 2 602 k€ en hausse de 175 k€
- **Charges générales d'exploitation : 979 k€** en baisse de 180 k€ par rapport au 1er semestre 2024
 - Charges d'honoraires et cotisations diverses : 533 K€ en baisse de 370 k€
 - Facturation interne par Crédit Mutuel Arkéa : 398 K€ en hausse de 192 K€
 - Impôts et taxes : 45 K€, en baisse de 10 K€ (essentiellement due à la C3S (*Contribution sociale de solidarité des sociétés*))
- **Impôts sur les bénéfices : 419 k€** en hausse de 100 k€ par rapport au 1er semestre 2024

- **Total Bilan du 1^{er} semestre**

Le total du bilan s'élève à **10 791 M€**, en hausse de 28 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

- **Emprunts obligataires reprêtés à Crédit Mutuel Arkéa : 10 533 M€** stable
- **Dettes rattachées : 131 M€** en hausse de 29 M€
- **Capitaux propres replacés sur un compte à vue : 127 M€** stable
- **Comptes de régularisation passifs : 0,5 M€** stable

- **Total Hors-Bilan du 1er semestre**

Le hors-bilan s'élève à 13 270 M€, en hausse de 29 M€ par rapport au 31 décembre 2024.

2. Évolutions de gouvernance

L'Assemblée générale d'Arkea Home Loans SFH s'est tenue le 14 mai 2025 à Brest.

Lors de cette Assemblée Générale, les actionnaires ont procédé au renouvellement du mandat de Monsieur Marc Quincampoix, administrateur indépendant, pour une durée de 3 ans.

L'Assemblée générale a également pris acte des départs de Madame Carole Imbert, administratrice, et de Monsieur Marc Paradis, président du Conseil d'administration.

Monsieur Jean-Marie Alfonsi a été nommé en tant qu'administrateur pour la durée restante du mandat de Monsieur Paradis, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Un conseil d'administration s'est tenu dans la continuité de l'Assemblée générale et a par ailleurs procédé à son élection en qualité de nouveau Président du Conseil pour la durée de son mandat d'administrateur.

3. Comptes au 30 juin 2025

Arkéa Home Loans SFH

1 rue Louis Lichou

29480 Le Relecq Kerhuon

Bilan

(En milliers d'euros)

Actif	Notes	30.06.2025	31.12.2024
Caisse, Banques centrales		2	2
Effets publics et valeurs assimilées		-	-
Créances sur les établissements de crédit	1 & 6	10 766 475	10 736 133
Opérations avec la clientèle		-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe		-	-
Actions et autres titres à revenu variable		-	-
Participations et autres titres détenus à long terme		-	-
Parts dans les entreprises liées		-	-
Immobilisations incorporelles		-	-
Immobilisations corporelles		-	-
Capital souscrit non versé		-	-
Autres actifs		1 460	1 048
Comptes de régularisation	2	23 242	26 004
Total		10 791 179	10 763 187

Passif	Notes	30.06.2025	31.12.2024
Dettes envers les établissements de crédit		-	-
Opérations avec la clientèle		-	-
Dettes représentées par un titre	3 & 6	10 663 760	10 634 944
Autres passifs		463	91
Comptes de régularisation	4	436	491
Provisions		-	-
Dettes subordonnées		-	-
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)		-	-
Capitaux propres hors FRBG	5	126 520	127 661
Capital souscrit		120 000	120 000
Primes d'émission		-	-
Réserves		819	696
Provisions réglementées et subventions d'investissement		-	-
Report à nouveau		4 442	4 513
Résultat de l'exercice		1 259	2 451
Total		10 791 179	10 763 187

Hors-bilan

	Notes	30.06.2025	31.12.2024
Engagements donnés		-	-
Engagements de financement		-	-
Engagements de garantie		-	-
Engagements sur titres		-	-
Engagements reçus	7 & 8	13 269 922	13 240 851
Engagements de financement		-	-
Engagements de garantie		13 269 922	13 240 851
Engagements sur titres		-	-

(En milliers d'euros)

Compte de résultat

	Notes	30.06.2025	30.06.2024
Intérêts et produits assimilés	9	131 815	89 216
Intérêts et charges assimilées	9	-129 212	-86 789
Revenus des titres à revenu variable		-	-
Commissions (produits)		15	15
Commissions (charges)		-	-
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		-	-
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		-	-
Autres produits d'exploitation bancaire		40	34
Autres charges d'exploitation bancaire		-	-
PRODUIT NET BANCAIRE		2 658	2 475
Charges générales d'exploitation		-979	-1 159
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 679	1 316
Coût du risque		-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 679	1 316
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT		1 679	1 316
Résultat exceptionnel		-	-
Impôt sur les bénéfices		-420	-319
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		-	-
RÉSULTAT NET		1 259	997

(En milliers d'euros)

Annexe

CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Cadre juridique et financier

La société Arkéa Home Loans SFH, société anonyme à conseil d'administration, a pour activité le refinancement des prêts à l'habitat du groupe Crédit Mutuel Arkéa par voie d'émission d'obligations de financement de l'Habitat. Ces émissions bénéficient du privilège visé à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier dans le cadre d'un programme Euro Medium Term Notes à moyen-long terme profitant d'une notation « AAA ».

Faits marquants de l'exercice

Arkéa Home Loans SFH n'a réalisé aucune émission durant le 1^{er} semestre 2025.

Aucun remboursement anticipé n'a eu lieu durant le 1^{er} semestre 2025.

Aucune autre arrivée à échéance n'est intervenue au cours du 1^{er} semestre 2025.

Les créances de Keytrade Bank, succursale belge d'Arkéa Direct Bank, ont été intégrées dans le gisement éligible à la mobilisation auprès d'Arkéa Home Loans SFH

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Présentation des comptes

La présentation des comptes est faite en conformité avec le Règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Principes généraux et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice, n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence de méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Options et méthodes d'évaluation

Créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont régies par le règlement ANC 2014-07 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les crédits sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les soultes sont étalées sur la durée de vie des créances concernées selon la méthode linéaire. Elles figurent au bilan en compte de créances rattachées sur établissement de crédit. Leur amortissement figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilées ou en intérêts et produits assimilés.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les primes d'émission sont étalées sur la durée de vie des titres concernés selon la méthode linéaire. Elles figurent au bilan en compte de régularisation. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilées ou en intérêts et produits assimilés.

Les intérêts courus sur les dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Frais de personnel

Arkéa Home Loans SFH n'emploie pas de personnel. Elle a constitué le 10 octobre 2008 avec le Crédit Mutuel Arkéa, un groupement de fait régi par les dispositions des articles 261B et suivants du C.G.I. destiné à gérer les moyens humains et matériels mis en commun.

Le Crédit Mutuel Arkéa est la société employeuse. Elle met à la disposition d' Arkéa Home Loans SFH les ressources humaines nécessaires lui permettant de répondre à ses obligations contractuelles, légales et réglementaires dans le cadre de ses activités.

La rémunération globale allouée aux membres du conseil d'administration s'élève à 1 440 euros au 30.06.2025.

Garanties

Les garanties sont valorisées à la meilleure périodicité, en fonction de la nature des garanties figurant au portefeuille.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS-BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Note 1. Créances sur les établissements de crédit

(En milliers d'euros)

	30.06.2025			31.12.2024		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	122 952	-	122 952	124 830	-	124 830
Prêts, valeurs reçues en pension	-	10 532 500	10 532 500	-	10 532 500	10 532 500
Créances rattachées (1)	-	111 023	111 023	-	78 803	78 803
TOTAL	122 952	10 643 523	10 766 475	124 830	10 611 303	10 736 133

(1) Au 30.06.2025, les primes d'émission s'élèvent à 23 233 K€.

Note 2. Comptes de régularisation – Actif

(En milliers d'euros)

	30.06.2025	31.12.2024
Valeurs à l'encaissement	-	-
Comptes d'ajustement	-	-
Pertes sur instruments financiers à terme de couverture	-	-
Primes émission TCN et emprunts obligataires	23 233	25 939
Charges constatées d'avance	9	64
Produits à recevoir	-	-
Comptes de régularisation divers	-	-
Péréquation à recevoir	-	-
Remboursement de péréquation à recevoir	-	-
Divers	-	-
TOTAL	23 242	26 004

Note 3. Dettes représentées par un titre

(En milliers d'euros)

	30.06.2025			31.12.2024		
	Principal	Dettes rattachées	Total	Principal	Dettes rattachées	Total
Bons de caisse	-	-	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	10 532 326	131 434	10 663 760	10 532 316	102 628	10 634 944
TOTAL	10 532 326	131 434	10 663 760	10 532 316	102 628	10 634 944

Emprunts obligataires

(En milliers d'euros)

Date d'émission	Montant brut	Frais d'émission	Montant net	Type	Durée en années
05/07/2019	-500 000	-	-500 000	Emprunt obligataire	10 ans
03/02/2011	-10 000	-	-10 000	Emprunt obligataire	20 ans
12/01/2011	-15 000	-	-15 000	Emprunt obligataire	15 ans
22/05/2018	-500 000	-	-500 000	Emprunt obligataire	15 ans
05/07/2011	-15 000	-	-15 000	Emprunt obligataire	15 ans
11/01/2011	-10 000	-	-10 000	Emprunt obligataire	18 ans
28/06/2011	-6 000	-	-6 000	Emprunt obligataire	20 ans
10/02/2011	-10 000	-	-10 000	Emprunt obligataire	15 ans
30/09/2011	-55 000	-	-55 000	Emprunt obligataire	15 ans
18/05/2011	-10 000	-	-10 000	Emprunt obligataire	15 ans
22/03/2018	-50 000	-	-50 000	Emprunt obligataire	25 ans
25/09/2017	-500 000	-	-500 000	Emprunt obligataire	10 ans
13/07/2011	-26 500	-	-26 500	Emprunt obligataire	20 ans
26/05/2020	-1 000 000	-	-1 000 000	Emprunt obligataire	10 ans
25/03/2022	-150 000	-	-150 000	Emprunt obligataire	15 ans
26/09/2022	-500 000	-	-500 000	Emprunt obligataire	6 ans
30/05/2018	-500 000	-	-500 000	Emprunt obligataire	10 ans
30/11/2022	-500 000	-	-500 000	Emprunt obligataire	4 ans
25/01/2023	-750 000	-	-750 000	Emprunt obligataire	4 ans
05/12/2024	-1 000 000	89	-999 911	Emprunt obligataire	10 ans
27/03/2024	-25 000	2	-24 998	Emprunt obligataire	17 ans
27/03/2024	-25 000	2	-24 998	Emprunt obligataire	18 ans
31/05/2023	-1 000 000	-	-1 000 000	Emprunt obligataire	10 ans
29/01/2024	-1 000 000	-	-1 000 000	Emprunt obligataire	10 ans
28/06/2011	-10 000	-	-10 000	Emprunt obligataire	20 ans
21/06/2011	-10 000	-	-10 000	Emprunt obligataire	20 ans
13/09/2021	-500 000	-	-500 000	Emprunt obligataire	10 ans
05/12/2024	-1 000 000	80	-999 920	Emprunt obligataire	8 ans
21/06/2011	-100 000	-	-100 000	Emprunt obligataire	15 ans
03/02/2011	-5 000	-	-5 000	Emprunt obligataire	20 ans
05/05/2022	-750 000	-	-750 000	Emprunt obligataire	10 ans
	-10 532 500	174	-10 532 326		

Note 4. Comptes de régularisation – Passif

(En milliers d'euros)

	30.06.2025	31.12.2024
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	-	-
Produits constatés d'avance	68	83
Charges à payer	368	409
Comptes d'ajustement	-	-
Comptes de régularisation divers	-	-
Péréquation à verser	-	-
Remboursement de péréquation à verser	-	-
Autres charges à payer	-	-
Prime d'émission	-	-
Soulttes sur prêts	-	-
TOTAL	436	491

Note 5. Capitaux propres hors FRBG

(En milliers d'euros)

	Début d'exercice	Affectation résultat exercice précédent	Variation de l'exercice	Fin d'exercice
CAPITAL	120 000	-	-	120 000
PRIME D'ÉMISSION	-	-	-	-
TOTAL RESERVES	696	123	-	819
Réserve légale	696	123	-	819
Réserves facultatives et statutaires	-	-	-	-
Réserves plus-values à long terme	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-	-	-
ECART DE RÉÉVALUATION	-	-	-	-
REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	4 513	-72	-	4 442
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-	-	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 451	-2 451	1 259	1 259
Dividendes	-	2 400	-	-
TOTAL	127 661	0	1 259	126 520

Le capital est composé de 12 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 euros soit un capital de 120 000 000 d'euros.

Note 6. Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle

	D<3 mois	3M<D<1an	1an<D<5ans	D>5ans	Dettes et créances rattachées	Total
ACTIF						
Créances sur établissements de crédit	122 952	35 000	3 430 000	7 067 500	111 023	10 766 475
à vue	122 952	-	-	-	-	122 952
à terme	-	35 000	3 430 000	7 067 500	111 023	10 643 523
Créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
créances commerciales	-	-	-	-	-	-
autres concours à la clientèle	-	-	-	-	-	-
comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
à vue	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-	-	-	-	-
comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-	-	-	-
à vue	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
autres dettes	-	-	-	-	-	-
à vue	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	34 999	3 429 933	7 067 394	131 434	10 663 760
bons de caisse	-	-	-	-	-	-
titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-
emprunts obligataires	-	34 999	3 429 933	7 067 394	131 434	10 663 760

Note 7. Opérations avec les entreprises liées et les participations

	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2025	31.12.2024
	Participations et entreprises liées		Filiales	
Engagements donnés	-	-	-	-
Engagements de financement	-	-	-	-
Engagements de garantie	-	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-	-
Engagements reçus	13 269 922	13 240 851	-	-
Engagements de financement	-	-	-	-
Engagements de garantie	13 269 922	13 240 851	-	-
Engagements sur titres	-	-	-	-

Au 30.06.2025, aucune transaction significative et n'ayant pas été conclue aux conditions normales de marché n'a été effectuée entre des parties liées.

Note 8. Engagements de l'activité bancaire

(En milliers d'euros)

	30.06.2025	31.12.2024
Engagements donnés		
Engagements de financement	-	-
en faveur des établissements de crédit	-	-
en faveur de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	-	-
d'ordre d'établissements de crédit	-	-
d'ordre de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	-
autres engagements donnés	-	-
Engagements reçus		
Engagements de financement	-	-
reçus des établissements de crédit	-	-
reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	13 269 922	13 240 851
reçus des établissements de crédit	13 269 922	13 240 851
reçus de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	-
autres engagements reçus	-	-

Note 9. Intérêts, produits et charges assimilés

(En milliers d'euros)

	30.06.2025		30.06.2024	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit	131 815	-	89 216	-
Opérations avec la clientèle	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-129 212	-	-86 789
Autres opérations	-	-	-	-
TOTAL	131 815	-129 212	89 216	-86 789

Note 10. Tableau Flux Trésorerie

(En milliers d'euros)

	30.06.2025	31.12.2024
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Résultat net	1 259	2 451
Impôt	420	820
Résultat avant impôt	1 679	3 271
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
Dotations nettes aux provisions	-	-
Quote-part de perte/(bénéfice) dans les sociétés mises en équivalence	-	-
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
(Produits)/charges des activités de financement	-	-
Autres mouvements	-749	241
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et des autres ajustements	-749	241
Opérations interbancaires	-	-1 100 000
Opérations avec la clientèle	-	-
Opérations sur autres actifs/passifs financiers	-	-
Opérations sur autres actifs/passifs non financiers	2	-
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts versés	-419	-879
Diminution / (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-417	-1 100 879
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	513	-1 097 367
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		
Actifs financiers et participations	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Autres	-	-
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
Flux de trésorerie provenant/à destination des actionnaires	-2 400	48 530
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	10	1 100 000
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-2 391	1 148 530
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 878	51 163
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	513	-1 097 367
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 391	1 148 530
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	124 832	73 669
Caisse, banques centrales (actif & passif) (Notes 1 et 7)	2	2
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (Notes 1 et 7)	124 830	73 667
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	122 954	124 832
Caisse, banques centrales (actif & passif) (Notes 1 et 7)	2	2
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (Notes 1 et 7)	122 952	124 830
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-1 878	51 163

La notion de trésorerie nette comprend le solde net des comptes de caisse, banques centrales ainsi que le solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédits.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les variations des flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux titres de créances négociables.

Les variations de trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les variations liées aux capitaux propres et aux dettes subordonnées.

Note 11. Comptes consolidés

Arkéa Home Loans SFH n'a ni contrôle exclusif, ni influence notable dans aucune entreprise. Il n'y a donc pas lieu, pour elle, de présenter des comptes consolidés. Ses comptes sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe Crédit Mutuel Arkéa, situé au 1 rue Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon.

Les états financiers consolidés sont consultables sur le site internet du Crédit Mutuel Arkéa, à savoir :

http://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5034/fr/rapports-annuels.

Note 12 Evénements post clôture

Néant.

Note 13. Intégration Fiscale

Depuis le 01 janvier 2025, Arkéa Home Loans SFH est sortie du périmètre d'intégration fiscale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dont la société mère est Crédit Mutuel Arkéa.

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2025

Forvis Mazars SA
45, rue Kléber
92300 Levallois-Perret
S.A à directoire au capital de 8 320 000 €
RCS Nanterre 784 824 153

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 201 424 €
RCS Nanterre 572 028 041

Arkea Home Loans SFH

Société anonyme au capital de 120 000 000 €
Siège social : 1, rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon
RCS : BREST 433 383 205

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025

Aux Actionnaires de la société ARKEA HOME LOANS SFH,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels de la société Arkéa Home Loans SFH, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures

analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière de la société à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Rennes et Paris-La Défense, le 11 septembre 2025

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Deloitte & Associés

Ludovic SEVESTRE

Associé

Pascal TOUSSAINT

Associé

5. Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Philippe BAUDA, Directeur Général d'Arkéa Home Loans SFH

J'atteste, à ma connaissance, que le jeu d'états financiers résumés établi conformément au corps de normes comptables applicable donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société, et que le rapport de gestion intermédiaire ci-joint représente fidèlement les informations exigées en vertu de l'article 4 (4) de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Fait à Le Relecq-Kerhuon,

Le 12 septembre 2025

Monsieur Philippe BAUDA

Directeur Général

DocuSigned by:
Philippe BAUDA
23F753D34E76492...